

REUNION DU GROUPE DE COORDINATION DU 15 DÉCEMBRE 2022

Présents : Claire D, Jérémie, Damien, Gisèle, Julie, Claire S, Léonore, Nathalie, Thierry, Melvin, Ignace

PRINCIPALES DÉCISIONS

Pot de la mairie pour la nouvelle année Un moment convivial pour fêter la nouvelle année avec les habitants prendra la forme d'un repas partagé, il se tiendrait à la salle des fêtes et aura pour thème : « Plat, spécialité de votre région ou votre pays d'origine ».

Aménagement du quartier Maison du Causse - logements Tarn Habitat : Consulter les habitants qui ne l'ont pas encore été en vue d'aménagements des espaces communs

Une permanence municipale aura lieu sur le marché, le 1er jeudi matin de chaque mois

Le boîtier à code de la clé de la salle des fêtes sera supprimé. La clé de la salle des fêtes sera désormais à demander auprès de l'accueil Mairie.

INFORMATIONS / PROJETS EN COURS

Café citoyens de janvier

Il ne n'est pas opportun d'organiser un Café citoyens au mois de janvier, notamment en raison du pot pour le nouvel an organisé par la mairie le samedi 14 janvier.

Rencontres des communes participatives

Il nous apparaît souhaitable que les quatre communes du Causse (Penne, Vaour, Saint-Michel-de-Vax et Roussayrolles) se réunissent pour mener une réflexion sur un éventuel accueil des «Rencontres des communes participatives» sur notre territoire du Causse.

Projet personnel

Melvin consulte le groupe de coordination sur un projet personnel encore à l'état de réflexion, de la création d'un café-restaurant au sein du village, il cherche un lieu ad hoc. La CICA pourrait être le lieu d'élaboration des repas.

Un réel besoin existe pour un tel lieu dans le village, notamment un restaurant ouvrier pour les repas de midi.

Aménagement du quartier Maison du Causse - logements Tarn Habitat

Ce quartier mériterait un aménagement des espaces communs : suppression de la grande haie afin d'ouvrir l'espace et de la clôture grillagée pour permettre une circulation plus aisée. Est-ce faisable ? Reste à consulter les habitants qui ne l'ont pas encore été, la majorité des riverains sont favorables.

Permanence municipale du lundi matin et sur le marché ?

Les lundis matin, les membres du groupe de coordination tiennent une permanence tournante à la mairie, très peu d'administrés se présentent.

Jérémie précise que cela permet aussi aux membres du groupe de coordination de s'imprégner du fonctionnement et des affaires courantes de la Mairie. Il lui semble indispensable que la Mairie tienne un stand public durant la semaine du festival l'Été de Vaour.

La permanence du lundi matin en mairie (si elle est maintenue) sera doublée d'une permanence sur le marché le 1er jeudi matin de chaque mois à compter du jeudi 5 janvier 2023.

Le boîtier à code de la clé de la salle des fêtes sera supprimé.

La clé de la salle des fêtes sera désormais à demander auprès de l'accueil Mairie.

Transactions sur les terrains agricoles - Vigifoncier

Inquiétudes sur le devenir des terres agricoles vendues par les agriculteurs qui partent à la retraite, forte crainte que ces terres destinés aux cultures nourricières, ne deviennent des espaces de chasses privées.

Les mairies n'ont pas de pouvoir légal pour préempter sur les transactions de terres agricoles.

Comment permettre, aider, soutenir de jeunes paysans agriculteurs à s'implanter ?

Vigifoncier est un système permettant d'avoir un accès en temps réel aux projets de vente de biens agricoles ruraux.

Pas de décision arrêtée sur l'adhésion à Vigifoncier.

Les commissions sont appelées à mener une réflexion approfondie et en concertation avec les habitants.

Terrains privés situés à Aymes

Des terrains privés situés à Aymes, proches de l'ancien lavoir, sont en vente.

Une réflexion très rapide doit être menée sur l'achat de ces terrains par la Mairie.

Arbres plantés sur la commune

La commission Transition Ecologique propose de planter un arbre en mémoire de chaque Vaourais-e qui décède, ils pourraient être plantés tous en même temps, chaque automne.

Plantons plus d'arbres sur la commune, notamment des arbres fruitiers. Aide de la 4C.

Élagage

L'élagueur interviendra dans la seconde quinzaine de janvier.

Commission Enfance-Jeunesse

Nous souhaitons que la communication entre la commission Enfance-Jeunesse et le groupe de coordination soit plus efficiente.

Boîtier à code et clé salle des fêtes

Un trop grand nombre de personnes connaît le code et utilise la salle des fêtes sans en informer au préalable la Mairie. Ce boîtier à code sera supprimé. La clé de la salle des fêtes sera désormais à demander auprès de l'accueil Mairie.

Dégradations dans le village

Les dégradations dans le village perdurent.

Nous allons publier un article dans les prochains Echos de Vaour pour sensibiliser les Vaourais-e-s à ce problème.

Prochains Echos de Vaour

Les prochains Echos de Vaour paraîtront en février.

Les articles devront être soumis à la commission Communication au plus tard le 15 janvier.

Jérémie se propose d'écrire l'édito.

Nous soumettrons à Mme Linon l'Erratum sur le lac du Rial dont elle est propriétaire.

Nous rappelons la décision prise lors d'une réunion précédente, à savoir que les comptes-rendus des Conseils Communautaires ne seront plus publiés dans les Echos.

Prochaines réunions du groupe de coordination

jeudi 5 janvier 17h

jeudi 12 janvier 16h30 (Spécial budget 2023)

jeudi 19 janvier 17h